



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 12 décembre 2022

Programme « Petites Villes de Demain » : L'État, Bandrélé et la CCSUD signent une convention en faveur de la redynamisation et de la résilience du centre-ville

Thierry SUQUET, préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement et Ali Moussa MOUSSA BEN, maire de Bandrélé et président de la CCSUD, ont signé ce lundi 12 décembre 2022 une convention pour financer la redynamisation et la résilience du centre-ville. Cette signature intervient dans le cadre de « petites villes de demain », un programme d'action national visant à soutenir le développement des villes de moins de 20 000 habitants.

L'ambition de ce programme national est de conforter le rôle de centralité des petites villes au sein de bassins de vie plus vastes. Bandrélé bénéficie de ce programme à travers un soutien financier de l'État et un appui en ingénierie de la Banque des Territoires. Dans ce cadre, la ville de Bandrélé a travaillé depuis un an au développement d'un plan d'action suivant trois axes stratégiques :

- Structurer le centre-ville par une trame paysagère résiliente
- Apaiser et valoriser la traversée commerçante du centre-ville
- Identifier et valoriser les atouts spécifiques de chaque quartier

À la clé, une vingtaine d'actions financées dans le domaine de l'aménagement, de l'économie et de l'éducation ; comme la promenade du front de mer, la création d'un tiers-lieu culturel, ou encore l'aménagement d'espaces publics de proximité valorisant les petits commerces. Au total, ce sont plusieurs millions d'euros d'investissements prévus d'ici 2026 pour améliorer le cadre de vie des habitants de Bandrélé.

Cette démarche facilitera le développement d'une offre de logements et d'équipements diversifiée, dans le respect de l'environnement unique de Mayotte.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976

Contact presse :
Mairie de Bandrélé

François DELAROQUE
Tél : 06 39 20 18 62
Courriel : dgs@bandrele.yt